

« Conditions Générales de vente des cours de Yoga Saint-Mard »
Année scolaire 2025-2026

Entreprise Individuelle (E.I) Anne-Laure Lacoste en partenariat avec le Foyer Rural de Saint-Mard et
Breuil-la-Réorte
La salle des fêtes 36 Rue du Six Septembre 1944, 17700 Saint-Mard, par le Foyer Rural de Saint Mard.

Préambule:

Ces conditions générales de vente et d'utilisation ont pour but de définir les conditions d'utilisation et d'abonnement concernant les prestations délivrées par Anne-Laure Lacoste sous **l'Entreprise individuelle Anne-Laure Lacoste**, ainsi que les termes et conditions des prestations délivrées.

Nom Commercial: El Anne-Laure Lacoste - Plumes Cloches et Bougies Siret 853 942 910 00029 RCS M17012052149 Chambre de métiers et de l'artisanat de la Rochelle- 10 route de rochefort LD Beaujouet 17380 Les Nouillers - 06 25 30 66 29- www.yogamassage17.fr

En accédant aux prestations ou en utilisant ce site internet, vous confirmez que vous avez lu, compris et accepté d'être lié par ces conditions.

ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU) sont conclues entre d'une part El Anne-Laure Lacoste dénommée ci-après « l'enseignant », et d'autre part, toute personne physique ou morale (dénommé ci-après « le client » ou « l'élève »), utilisant les prestations proposées par El Anne-Laure Lacoste.

Le client reconnaît avoir pris connaissance au moment de toute réservation, d'achat de cours ou de souscription de formules, des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation et déclare expressément les accepter sans réserve.

El Anne-Laure Lacoste se réserve toutefois de pouvoir modifier les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation à tout moment. Et s'engage à le signaler à l'élève en le publiant sur le site internet et à l'oral aux personnes ayant communiquées leur adresse mail. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la demande de prestation ou achat.

ARTICLE 2 - PRESTATIONS PROPOSÉES

Les prestations proposées sont des cours de yoga collectifs ou individuels, des stages ou ateliers, ou des bons cadeaux pour des cours de yoga. Ces prestations sont proposées sous la forme de:

- cours à l'unité ;
- une formule d'abonnement, dont la durée de validité est mentionnée lors de la présentation des formules (art. 5) ;
- autres prestations sur mesure (pour les entreprises, collectivités, établissements de santé, associations, maternités...) dont les modalités sont définies avec un devis suite à une prise de contact par mail, téléphone ou encore via l'onglet « contact » sur le site internet www.yogamassage17.fr

Les prestations proposées donnent lieu à la réservation d'une séance ou d'un cours collectif ou de séance ou cours individuel. La réservation peut être effectuée par téléphone (06 25 30 66 29), par e-mail : al-lacoste@hotmail.com.

Pour bénéficier des cours de yoga vous devez être adhérent au foyer rural.

ARTICLE 3 - LIEU DES COURS

El Anne-Laure Lacoste propose des cours de yoga, collectifs ou individuels, ainsi que des ateliers. Les cours se déroulent à la salle des fêtes 36 Rue du Six Septembre 1944, 17700 Saint-Mard, convention avec le Foyer Rural de Saint Mard.

ARTICLE 4 - ATTESTATION MÉDICALE

Le client atteste que sa condition physique et son état de santé lui permettent de pratiquer le yoga. Pour tout abonnement à l'année ou pratique régulière un certificat médical attestant de l'aptitude à exercer le yoga sera vivement recommandé au client.

Le client décharge l'enseignant de toutes réclamations et actions judiciaires relatives à des blessures ou dommages occasionnés à sa personne et causés de quelque manière que ce soit découlant ou en raison de l'activité exercée.

En tout état de cause, le client s'engage à renseigner le professeur sur ses antécédents médicaux. (Bulletin d'adhésion).

Si le certificat médical indique que la personne n'est pas apte à pratiquer l'activité commandée, l'élève résiliera son abonnement, est sera remboursé de tout ou partie des prestations commandées en fonction des prestations déjà exécutées : **pas de remboursement concernant le mois en cours et les mois déjà réalisés et/ou écoulés, les charges sociales déjà payées par l'enseignant seront déduites du remboursement.**

ARTICLE 5 - FORMULES DE COURS & TARIFS

(L'ensemble des tarifs sont révisables à chaque 1^{er} septembre)

Les cours sont nominatifs et non cessibles.

L'élève peut régler les cours en souscrivant un abonnement à l'année.

Les prix des prestations proposées sont indiqués en euros (TVA non applicable, art. 293B du CGI).

Les cours durent 1h00, pour 31 cours. (36 programmés mais uniquement 31 facturés)

Les cours redémarrent le 9 septembre 2025

Les abonnements commencent le 9 septembre 2025 jusqu'au 15 juillet 2026 inclus si rattrapage.

- **Abonnement annuel standard:**
 - 210€ l'année pour un seul paiement en début d'année
 - 3 chèques de 70€
 - 21€ par mois pendant 10 mois pour 31 cours. (10 chèques) : **même si vous arrêtez les cours durant l'année ou venez de manières irrégulières, l'abonnement est dû et les chèques continueront à être encaissés. (L'encaissement au mois est une facilitée de paiement pour vous.)**
- **Abonnement annuel double** (pour deux personnes du même foyer fiscal sur justificatif : exemple conjoints)
 - 36€ par mois pendant 10 mois (10 chèques) : ou 355€ si un chèque.

Si vous rejoignez les séances en cours d'année un recalcule de l'abonnement sera effectué : uniquement par l'enseignant, les abonnements sont lissés sur l'année : merci de ne pas déduire de mensualités.

Tout abonnement prit à partir du 1^{er} octobre 2025 : la séance pour l'abonnement passera à 7€50 le cours.

Le cours à la séance est uniquement pour le 2eme essai pour les nouvelles personnes. Soit 6€ pour le 2eme essai, à partir du 3eme cours l'abonnement début pour les nouvelles personnes.

A noter :

- Après la souscription à l'abonnement vous avez 14 jours pour réaliser votre droit de

rétractation, au-delà aucun remboursement ne sera effectué sauf sur Certificat médical présentant votre inaptitude au yoga pour le reste de l'année. Le mois engagé n'est pas remboursable et seront déduits du remboursement **les charges sociales déjà payées par l'enseignant.**

- Le paiement de l'année se fait en début d'année, soit par 10 chèques pour 10 mois : encaissé entre le 25 et 30 à mois échu. Soit la totalité en début d'année : 210€ l'année si un chèque (pour un abonnement simple par exemple).
- **Dans le cas où vous choisissez un encaissement par mois, même si vous arrêtez les cours durant l'année ou venez de manières irrégulières, l'abonnement est dû et les chèques continueront à être encaissés. (L'encaissement au mois est une facilitée de paiement pour vous.)**

En cas de fermeture des cours par les autorités publiques (Exemple : crise sanitaire, catastrophe naturelle,...), des cours de yoga en ligne vous seront dispensés, en direct ou en différé n'entraînant pas un remboursement de votre achat.

Les abonnements sont nominatifs, non-remboursables et valables uniquement pour la période souscrite. La date de fin n'est pas reportable.

L'élève reconnaît avoir pris connaissance du planning ainsi que des conditions de paiements.

L'enseignant se réserve le droit d'annuler les cours, stages et ateliers s'il n'y a pas un minimum d'élèves ou si l'intervenant se trouve dans l'impossibilité d'animer son cours (maladie/ formation/ cas de force majeure) et s'ensuivra un rattrapage de cours : l'enseignant vous fera des propositions au-delà l'enseignant, où la majorité l'emportera, et ne pourra être tenu responsable de non rattrapage et donc n'entraînera pas de remboursement. L'enseignant a la possibilité de rattraper sur les vacances scolaires, ou sur d'autres jours prévus initialement mais aussi sous forme d'ateliers.

Article 6. INFORMATIONS:

Si vous souhaitez participer aux cours collectifs, merci de bien vouloir contacter l'enseignant (afin de pouvoir échanger avant sur le déroulement d'un cours etc...).

En cas de besoin d'information vous pouvez joindre par l'enseignant au téléphone au 06 25 30 66 29 (du lundi au vendredi de 9h à 20h) ou par email al-lacoste@hotmail.com.

Article 7. DROIT DE RÉTRACTATION

Le client bénéficie d'un délai de quatorze (14) jours francs pour demander le remboursement des prestations (formules de cours) commandées, à condition que les formules de cours n'aient pas encore été suivies. Ce délai court à compter de la commande de la prestation. Passé ce délai, les prestations ne sont plus remboursables, quelles que soient les circonstances de non utilisation. Des prolongations de durée peuvent néanmoins être accordées à titre exceptionnel, en cas de problèmes médicaux important : sur certificat médical.

Pour annuler une prestation, dans les 14 jours, le client doit adresser une lettre recommandée avec accusé de réception, en indiquant de façon non-équivoque son intention de se rétracter et préciser s'il souhaite un remboursement ou un échange.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour une prestation dont l'exécution a commencé.

Toute lettre adressée à El Anne-Laure Lacoste en application du droit de rétraction du client doit l'être

à l'adresse suivante : 10 route de Rochefort LD BEAUJOUET 17380 Les Nouillers.

Toute commande retournée à une autre adresse que celle-ci sera refusée sans suspension du délai de rétractation.

Le remboursement (au prorata voir article 4) des prestations s'effectuera dans les meilleurs délais et au plus tard dans les quatorze (14) jours francs suivants la réception de la lettre. Tout délai expirant un samedi, dimanche ou un jour férié sera prorogé jusqu'au prochain jour ouvrable.

ARTICLE 9 - RESPONSABILITE CIVILE / DOMMAGE CORPOREL

E.I Anne-Laure Lacoste est assurée pour les dommages engageant sa responsabilité civile.

Le client est invité à souscrire une assurance « individuelle accident » couvrant les dommages corporels et toutes les activités qu'il est susceptible de pratiquer. Cette garantie restant à la charge entière du client. Le client est invité à souscrire une police d'assurance Responsabilité Civile personnelle le couvrant pour l'ensemble des dommages qu'il pourrait causer à des tiers, de son propre fait, pendant l'exercice des activités proposées par l'enseignant. La responsabilité de l'enseignant ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de la part du client, de l'inobservation des consignes de sécurité ou de l'utilisation inappropriée du matériel ou des installations.

ARTICLE 10 - PERTE ET VOL

Le client reconnaît ainsi avoir été parfaitement informé des risques encourus en plaçant des objets de valeur dans la salle de pratique. Le client dépose ses effets personnels sous sa seule responsabilité. E.I Anne-Laure Lacoste ne pourra en aucun cas être tenu responsable de la perte ou du vol des effets personnels déposés par le client dans l'enceinte des lieux de pratique.

ARTICLE 12 - REGLEMENT INTERIEUR

L'enseignant se réserve le droit de résilier ou de ne pas renouveler une adhésion et de refuser l'accès à un cours à un client dans le cas où il ne respecterait pas l'une des dispositions du présent règlement intérieur.

Le client s'engage à respecter les dispositions du présent règlement intérieur, les instructions, les consignes d'hygiène et de sécurité du professeur.

- Le client s'interdit d'avoir une attitude agressive, indécente ou contraire à la morale et aux bonnes mœurs.
- Le client doit respecter le calme nécessaire au bon déroulement des cours.
- Les téléphones portables et montres connectées doivent être mis en mode silencieux **sans vibreur**.

Ne sont pas admis en cours :

- toute personne tenant des propos sexistes, racistes ou de nature dogmatique,
- les animaux, même tenus en laisse ou en cage ;
- les personnes ne suivant pas le cours ou ne bénéficiant pas de la prestation (sauf en cas de prestation pour un mineur : autorisation particulière du responsable légal merci de vous rapprocher de l'enseignant)

Dans les lieux de pratique, il est interdit :

- de fumer ou de vapoter ;
- d'introduire de la nourriture, des boissons alcoolisées dans le lieu de pratique ;
- de venir alcoolisé ou sous l'effet de substances psychotropes
- de rentrer dans la salle de pratique sans y avoir été autorisé par le professeur ;
- d'importuner les élèves par un comportement inapproprié

ARTICLE 13 - LITIGE

En cas de litige entre le client et El Anne-Laure Lacoste pour la mise en œuvre des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation, L'El Anne-Laure Lacoste privilégiera une solution amiable. La communication et la compréhension de l'autre restent les meilleures des alternatives.

En cas d'échec, tout litige entre le client et El Anne-Laure Lacoste sera soumis aux Tribunaux de Saintes.

ARTICLE 14 - INDÉPENDANCE DES CLAUSES

Si l'un des articles des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation est jugé nul ou inopposable, la validité ou l'opposabilité des autres dispositions des Conditions Générales de Vente et d'Utilisation ne sera pas affectée.

ARTICLE 15 - MODALITÉS DE RÉSILIATION

Toutes formules de cours et cours à l'unité ne peuvent être résiliés avant leur terme et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement sauf pour raisons médicales sous certaines conditions : maladie grave et de longue durée où le yoga même doux serait contre-indiqué sous réserve de la production de l'original d'un justificatif médical), de surendettement (justificatif à fournir), de perte d'emploi involontaire [licenciement] (justificatif à fournir). Toute demande de résiliation sera remise en mains propres à l'enseignant ou par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à El Anne-Laure Lacoste. : **pas de remboursement concernant le mois en cours et les mois déjà réalisés et/ou écoulés, les charges sociales déjà payées par l'enseignant seront déduites du remboursement.**

15.1. Cas de force majeure

E.I Anne-Laure Lacoste est libérée de ses obligations contractuelles en cas de survenance d'un événement de force majeure, ou de tout fait imputable à un tiers, ou toute autre circonstance ayant une cause extérieure et/ou indépendante du fait personnel de E.I Anne-Laure Lacoste l'empêchant directement ou indirectement d'exécuter normalement ses obligations contractuelles. Les cas de force majeure comprendront, notamment, outre les cas reconnus par la jurisprudence, toute catastrophe naturelle, tout acte de guerre, atteintes à l'ordre public, épidémies, incendies, inondations et autres désastres, tout acte gouvernemental, toute grève sous quelque forme que ce soit et tout dysfonctionnement d'internet ou des réseaux. Dans l'hypothèse où un cas de force majeure empêche, retarde ou affecte l'exécution d'une obligation, tout retard ou défaut d'exécution de ses obligations ne peut donner lieu à des dommages et intérêts. E.I Anne-Laure Lacoste ne pourrait en aucun cas être tenue responsable de problèmes techniques limitant l'accès aux services ou aux dommages causés au matériel ou à l'équipement de l'élève.

ARTICLE 16 : MEDIA

Tout enregistrement de quelque nature qu'il soit (son, vidéo, etc.) sans l'autorisation explicite écrite de l'enseignant est strictement interdit.

ARTICLE 17 – VIE PRIVÉE ET PROTECTION DES DONNÉES DE L'ÉLÈVE

Les informations personnelles recueillies par l'enseignant peuvent inclure les noms et prénoms, adresse postale et/ou électronique, numéro de téléphone portable etc.

Les données nominatives recueillies par l'enseignant sont confidentielles.

El Anne-Laure Lacoste s'engage à ne pas les communiquer à des tiers.

Ces données peuvent être nécessaires à la gestion de l'achat ou utilisation des services. (Site internet). Elles pourront être transmises aux sociétés qui contribuent à ces relations, telles que celles

chargées de l'exécution des services et commandes pour leur gestion, exécution, traitement et paiement. (Exemple réservation et paiement en ligne).

Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, de respect des obligations légales et réglementaires, ainsi que pour permettre à El Anne-Laure Lacoste d'améliorer et personnaliser les services et les informations envoyées par courriel.

El Anne-Laure Lacoste ne vend pas, ne commercialise pas, ne loue pas et plus généralement ne communique pas à des tiers, les informations concernant ses utilisateurs.

El Anne-Laure Lacoste respecte les normes européennes et françaises les plus contraignantes de protection de la vie privée et des données personnelles notamment la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004 intégrant en droit français la Directive 95/46/CE du 24 octobre 1995 sur la protection des données personnelles et de la vie privée au sein de l'Union européenne et la loi sur la « confiance dans l'économie numérique » n° 2004-575 du 21 juin 2004 (article L. 33-4-1 du code des postes et télécommunications et article L. 121-20-5 du code de la consommation) intégrant en droit français la Directive 2000/31/CE du 8 juin 2000 sur le commerce électronique et la Directive 2002/58/CE du 12 juillet 2002 sur la protection des données personnelles et de la vie privée dans les communications électroniques.

Pour toute communication avec les élèves, El Anne-Laure Lacoste utilisera en priorité l'adresse mail renseignée par l'élève.

ARTICLE 18 – REMERCIEMENT

Merci à l'équipe du Foyer Rural Saint-Mard Breuil-la-Réorte et de la Mairie de Saint-Mard de permettre que tout cela soit possible.